

Gosselm'Infos

Bulletin d'informations trimestriel de la commune de Gosselming

Juin 2022

n°8



● Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous voilà à la moitié de l'année 2022 et deux années sont passées depuis le 03 juillet 2020, date de mon élection de maire de la commune de Gosselming. Je vous remercie à nouveau, pour la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Nous nous efforçons jour après jour de mener un travail concret et agissons en toute transparence pour le bien de tous.



Le 14 mai a eu lieu la journée citoyenne de printemps, je remercie tous les bénévoles pour leur enthousiasme et leur implication.

Voici les récents travaux menés dans la commune :

1. La sécurité aux trois entrées du village a été renforcée grâce à la mise en place de ralentisseurs par la société Colas.
2. L'extension du colombarium a été réalisée par la société Peltre d'Albestroff.
3. La réfection de la rue de la Sarre située sur le ban de Bettborn a été prise en charge par l'équipe de Pascal MARTIN. Cette route étant très fréquentée par les Gosselmingeois, je remercie la municipalité de Bettborn pour la réalisation des travaux d'enrobés.
4. L'agence postale a été rafraîchie. Durant les 3 semaines de travaux elle avait été transférée dans la salle du Conseil à la mairie de Gosselming.
5. Une réunion publique d'information a eu lieu le mercredi 01 juin, pour les travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif sur la commune de Gosselming. Un planning prévisionnel des travaux a été élaboré en accord avec la CCMS. Les riverains concernés seront rencontrés pour étudier chaque dossier au cas par cas.

Nous avons également concrétisé l'embauche d'un ouvrier communal. Depuis le 1er juillet, nous sommes heureux d'accueillir M. Marvin LEGRAND dans notre équipe.

Durant cette période de vacances scolaires, je remercie également l'ensemble des enseignantes et toutes l'équipe du RPI qui font un travail remarquable pour nos enfants.

Merci à vous, avec toutes mes amitiés.

Votre Maire Jacky HICK

● Réunion d'information sur l'assainissement

Le mercredi 01 juin, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a organisé une réunion publique d'information concernant la mise en conformité du réseau d'assainissement collectif de la commune.

Cette réunion a été animée par :

- M. Roland GILLIOT 3ème vice-président délégué à l'assainissement collectif et au réseau pluvial (Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud)
- M. Michael SCHLOTT : Technicien de la CCSMS
- M. Anthony VARENNE du cabinet BEREST qui s'occupe de la maîtrise d'œuvre pour le maître d'ouvrage qu'est la CCSMS.

Après présentation de l'ensemble du projet par les intervenants, les échanges ont été nombreux et concernaient notamment le traitement de cas individuels.

Face aux diverses situations, le maire a proposé de traiter les problèmes individuels au cas par cas, en organisant des interventions à domicile avec les techniciens de la CCSMS.



● Un nouvel enrobé sur la route de Bettborn

La municipalité de Bettborn a entièrement restauré le tronçon de la route reliant Bettborn à Gosselming et qui se situe sur sa commune. Il s'agit là d'une belle réalisation pour laquelle nous remercions M. Pascal MARTIN, Maire de Bettborn, ainsi que ses adjoints et l'ensemble de son conseil municipal. Nous en profitons pour faire un petit rappel, cette route est limitée à 50km/h!



● Places de Parking devant le cimetière

Devant le cimetière communal se trouvent deux emplacements de stationnement.

Ces deux places sont réservées aux visiteurs du cimetière, et prioritairement aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Afin d'éviter que ces places soient occupées par des véhicules de riverains, un panneau rappelant cet état de fait a été apposé sur le mur du cimetière, à l'emplacement des places de stationnement en question.



● Un nouveau columbarium

Comme il ne restait plus qu'une niche disponible dans les columbariums actuels, un troisième columbarium de 7 niches (pouvant contenir 4 urnes funéraires) a été mis en place au cimetière communal.



● Commémoration du 8 mai 1945

En raison de la fusion des groupements des Anciens Combattants de Gosselming, Haut-Clocher et Langatte, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée cette année à Haut-Clocher.

Au programme de cette cérémonie, une messe suivie de la commémoration au monument aux morts, une remise de décorations, et pour finir, un verre de l'amitié.



● Ménage de printemps au tennis club

Le samedi 7 mai, les membres du comité se sont réunis pour préparer la saison tennistique, astiquer la maisonnette, balayer les terrains et... tester les terrains aussi !

Ils sont prêts...y'a plus qu'à taper dans la balle.

Vous pouvez vous procurer les cartes d'adhérents auprès de Bruno ELMERICH (0387078625) ou de Linda LEYENDECKER (0387078626).

Pour jouer sans compter, la carte d'adhérent adulte est au prix de 30€, pour un jeune de 15 à 18 ans, 20€ et pour les moins de 15ans, 15€.

ET A PARTIR DU 1ER JUILLET C'EST 30% DE MOINS!



● Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de **nuisances et dangers** : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Ce qui est permis :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- **les exploitants agricoles** (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- **les propriétaires forestiers** (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Allumer un feu à moins de 200 mètres des forêts est également interdit.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de **450 €** (article 131-13 du code pénal).



Qu'est-ce qu'un déchet vert et comment le valoriser ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins.

Valorisez-les !



Compostage domestique

Déchets de jardin mais aussi restes de repas pour une valorisation sous forme de compost ou d'amendements.



Broyage et paillage

Constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.



Déchetteries

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

● Le collectif « préservons la biodiversité »

Dans notre précédent bulletin, nous vous avons présenté le projet de création de nichoirs pour les chouettes chevêches et effraies. L'année scolaire arrivant à sa fin et le projet « chouette chevêches » à son terme, le jeudi 30 juin, ce fut l'inauguration du panneau d'information installé dans le verger-école de Gosselming.

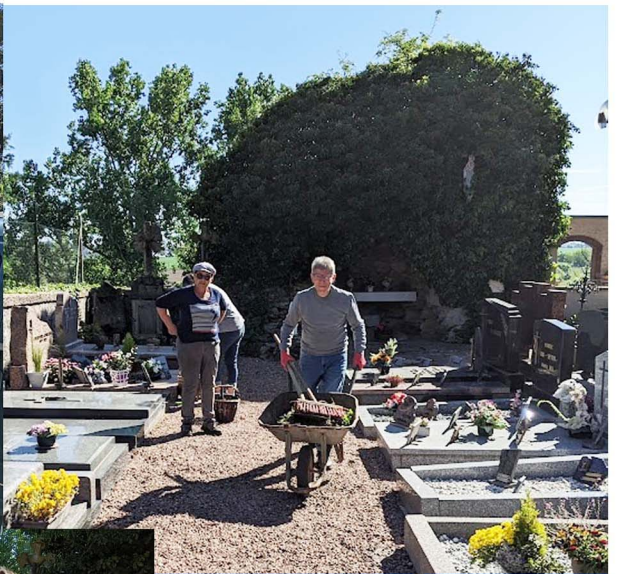
Après une présentation du projet devant une assemblée nombreuse et attentive, les enfants de l'école ont entonné un chant qu'ils avaient préparé avec leurs maîtresses.



● La journée citoyenne IV

Le 14 mai, sous un beau soleil, des bénévoles se sont à nouveau mobilisés pour désherber, nettoyer et entretenir les espaces publics, le cimetière et les chemins ruraux. De nouvelles fleurs et des jardinières ont aussi été mises en place. Les travaux se sont terminés par un déjeuner sous le préau de l'école. Encore une fois, un grand BRAVO et MERCI à tous !





BRAVO
et MERCI
à tous !



● Les élèves à La Hoube

Au mois de mai dernier, les trois classes de l'école élémentaire ont passé un très beau séjour à la Hoube pour vivre une classe musicale. Les journées ont été rythmées par les séances de chants, danses et mises en scène pour réaliser en fin de semaine un spectacle franco-allemand « Le loup qui voulait faire le tour de l'Union européenne » / « Der Wolf, der eine Reise durch die EU machen wollte ».

Notre loup s'est déplacé dans sept pays européens dans lesquels il a pu se familiariser aux différentes particularités culturelles à travers les danses, les musiques et les chants mais aussi par la rencontre de personnages propres à chaque pays. Ainsi, il a fait la connaissance d'un pigeon à Paris, d'une ourse à Berlin, d'un aigle blanc à Varsovie, du dieu Poséidon à Athènes, d'un taureau et d'un matador à Madrid et même Morrigan, la déesse de la guerre lui est apparue en songe à Dublin.

Après bien des aventures, c'est au final sa chère forêt vosgienne qu'il avait hâte de retrouver. Là, il fit la fête avec ses amis.

Durant ce séjour, les élèves ont également eu l'occasion de faire une balade à pied jusqu'au rocher du Dabo et nous avons tous pris du poids tellement la cuisine de Guido était délicieuse. Merci à Thérèse, Cathy, Josyane, Linda et Alain, les bénévoles qui nous ont accompagnés toute la semaine.

Merci à l'association des parents d'élèves et aux municipalités qui ont grandement contribué à faire baisser la participation des familles. Tous les élèves ont ainsi pu profiter de ce séjour qui leur a été bénéfique tant sur le plan des apprentissages et de l'autonomie que du vivre ensemble. Une semaine de leur vie scolaire certainement inoubliable !





● La fête de l'école

Le spectacle de cette année a été préparé lors du séjour à la Hoube.

Les spectateurs, à nouveau nombreux cette année, ont ainsi pu partager les voyages de loup au travers des sept pays européens qu'il a visités. Les dialogues en allemand et les bruitages ont captivé tout le monde et l'on ne peut que féliciter chaleureusement les enfants pour leur prestation et les maîtresses pour leur travail de préparation.

Comme de coutume, les élèves de CM2 qui quittent l'école de Gosselming pour rejoindre le collège, se sont vu offrir un dictionnaire. La soirée s'est terminée par un moment très festif.





● Les anniversaires de nos anciens

Ces derniers mois, nous avons eu le plaisir de souhaiter les anniversaires aux personnes suivantes. Nous tenons encore une fois à les remercier pour l'accueil chaleureux qui, chaque fois, a été fait à la délégation municipale.

BIEGEL Marcel, 96 ans.....le 13 avril
FILLINGER Lydie, 82 ans.....le 25 avril
MULLER Albert, 81 ans.....le 01 mai
SINS Mariette (WILHELM), 83 ans.....le 09 mai
OTTINGER Aloyse, 81 ans.....le 23 juin
REIMEL Camille, 82 ans.....le 17 juin
WILHELM Alice (DIETRICH) , 87 ans.....le 20 juin

*Joyeux
Anniversaire!*

Quelques mots sur le doyen du village.

BIEGEL Marcel est né le 13 avril 1926 à Laneuveville-lès-Lorquin, il arrivera à Gosselming à l'âge de 3 ans où il grandira à la ferme.

Il sera incorporé à Versailles en 1946 au 5e régiment du génie, puis enrôlé en tant qu'interprète français-allemand au sein de l'Armée française.

En 1952, il épouse Marie Fillinger, une fille du village. De cette union naîtront deux enfants, Bernard et Edith, quatre petits-enfants et trois arrière petits-enfants.

Agriculteur à la retraite, passionné de photographie et d'accordéon, il a fêté cette année ses 96 printemps entouré de sa famille et de ses amis.

A cette occasion, le maire, accompagné d'une délégation municipale lui a rendu visite pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.



● Première Communion

Cette année, ce sont neuf enfants qui ont effectué leur première communion en l'église paroissiale de Gosselming.

Robin Roche et Samuel Bordenave de Sarraltroff, Tristan Littner, Madeline Strassel et Océane Joie de Gosselming. Alice Juszczak et Loris Walter de Saint-Jean-de-Bassel, Léna Jambert d'Oberstinzel et Bastien Krieger d'Hilbesheim.



● Etat Civil

Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...



Antoine BLAISING..... Né le 20 mai 2022
Fils de Pauline TOUSSAINT et Michael BLAISING

Hades KARLESKIND..... Né le 1er juin 2022
Fils de Morgane MEYER et Loïc KARLESKIND

Pacs :

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...



Mme POIROT Nancy et M. ROHLES Kirian..... le 25 juin 2022
Demeurant au 7 impasse du Charron depuis le 09 mai, nous leur souhaitons également la bienvenue !

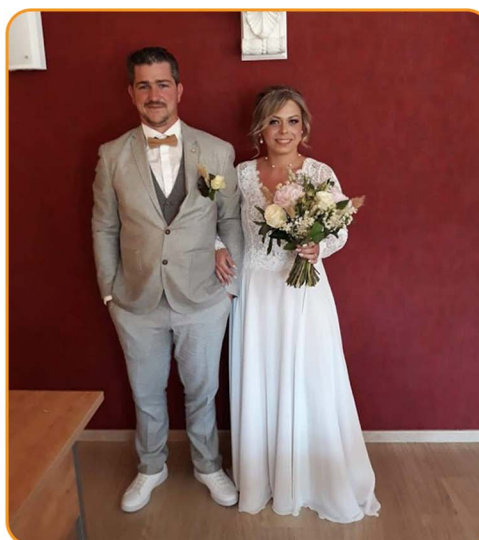


Mariage :

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...



Mme Laetitia BINCZAK et M. Julien JUNGHEN le 04 juin 2022



Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de ...



M. Antoine BEHR..... 09.12.1931 – 16.06.2022

● Le coin des associations

Assemblée générale de Gym'Goss du 29 juin 2022

La vocation de notre association est de proposer la pratique régulière d'activités gymniques. Inutile de vous préciser les bienfaits physiques et psychologiques que peut apporter une activité physique régulière.



Rapport d'activités :

- 59 adhérents
- 29 en gym douce
- 30 en fitness
- 1 heure de gym douce, le mercredi à 18h30
- 1 heure de fitness, le mercredi à 19h45
- 74 séances pour l'année 2021 / 2022
- La galette des rois n'a pas eu lieu à cause du COVID
- Nous avons instauré 2 sorties «piscine» à Langatte avec sandwich et boisson offerts.
- Nous avons également organisé notre 10ème marche printanière le 01er mai 2022. Deux circuits étaient proposés et 300 marcheurs ont participé. Nous avons vendu 220 repas.

Le comité :

Présidente : Lorenzini Valérie
Vice-Présidente : Berg Marie
Trésorière : Strassel Caroline
Secrétaire : Remen Pascale
Segelle Julie, Ohmer Patricia, Winz Laurence



Les cotisations pour la prochaine rentrée restent à 80€. Aucune inscription ne sera acceptée sans certificat médical.

Projets pour la prochaine saison :

- Galette des rois en janvier 2023
- 11ème marche printanière le 02 avril 2023
- Sortie «piscine» au Centre de bien-être à Langatte



● Le coin des associations

Assemblée générale du syndicat des arboriculteurs de Gosselming et environs

Le 22 avril dernier, 50 membres sur 70 qui adhèrent au Syndicat des arboriculteurs se sont réunis en A.G. sous la présidence de Bernard Fillinger dans la salle des fêtes en présence de M. le Maire et de M. Noblet, Président du groupement des arboriculteurs de la région de Sarrebourg.

La dernière A.G. de l'association s'était tenue à Gosselming le 28 février 2020. Depuis lors, la pandémie a chamboulé toute vie associative et ainsi la plupart des réunions ou autres activités ont dû être reportées ou simplement annulées. Aussi était-ce la joie de se retrouver sans masque en toute convivialité qui prédominait durant cette soirée, joie profondément ternie par la disparition de 6 membres charismatiques du syndicat (Bernard Wentzinger, Albert Ham, Albert Vagost, François Meyer, Gilbert Blettner, Alphonse Mangin) à la mémoire desquels l'assistance a observé quelques instants de recueillement.

Si pour l'année 2020 quasiment toutes les activités ont été mises en sommeil, il n'en fut pas de même en 2021 où, comme l'a signalé le secrétaire Jean-Paul Roth, on a vu le retour de quelques travaux et de la traditionnelle soirée Beaujolais toujours bien fréquentée. Quant aux finances, gérées par Danièle Fisson, trésorière, elles sont parfaitement saines, ainsi que l'a souligné Jean- Claude Burst, réviseur aux comptes.

Les deux années passées, des années horribles, ont été marquées par les effets du dérèglement climatique :
2020 : sécheresse et canicule avec néanmoins une récolte de fruits prolifique
2021 : année humide, été pluvieux avec inondations sans production de fruits



Quant au renouvellement du Comité, il faut noter avec satisfaction le rajeunissement, la dynamisation de l'équipe dirigeante avec l'élection de Jean-François Leyendecker, Arnaud Scher et Ludovic Wilhelm.

Avant de passer aux agapes, le Président a invité tout le monde à la marche de fin d'été du 4 septembre.



● Infos utiles

France services : les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. La CCSMS a obtenu la labellisation pour créer une plateforme France Services Multisites sur son territoire. Celle-ci a ouvert ses portes le 07 juin 2022 pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne.

France Services, ça sert à quoi ?

- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- Mettre à disposition des outils informatiques
- Ce sont 9 services partenaires sur un même lieu (CAF, CNAM et CNAV, MSA, Pôle Emploi, Caisse de retraites, impôts, Ministères de l'intérieur, de la Justice, et de la Direction Générale des Finances Publiques)

L'animatrice France Services trouvera les solutions pour apporter des réponses précises à vos demandes : RSA, Prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France Services a pour objectif de rapprocher les services publics au plus près des citoyens à travers 3 missions :

- L'accueil : information et orientation
- L'accompagnement dans les démarches administratives
- La mise à disposition d'outils informatiques et l'aide à l'utilisation des services numériques (création d'une adresse e-mail, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, impression ou scan d'un justificatif...)

Ouvert 5 jours par semaine sur une amplitude de 24h, la CCSMS a souhaité créer une France Services Multisites pour faciliter l'accès à ce service à l'ensemble de ses habitants. Ainsi, 6 antennes sont ouvertes sur le territoire intercommunal.



6 permanences sur le territoire de Sarrebourg

9 services partenaires sur un seul lieu

FÉNÉTRANGE 18 rue Hôtel de Ville	Mardi : 9h-11h45 / 14h - 16h30
SAINT-QUIRIN 170 rue du Général de Gaulle	Mercredi : 9h-11h45 / 14h - 16h30
SCHALBACH 30 A rue Principale	Jeudi : 9h-11h45
FRIBOURG 280 rue du Stade	Jeudi : 14h - 16h30
RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU 1 Place du Général de Gaulle	Vendredi : 9h-11h45 / 14h-16h30
SARREBOURG 11 Place Pierre Messmer	Samedi : 9h-12h

COORDONNÉES

✉ franceservices@cc-sms.fr | ☎ 06 79 71 71 61

● Infos utiles

POUR QUE VOS **EMBALLAGES**
SOIENT RECYCLÉS,

C'EST **EN VRAC, SANS SAC,**
NON EMBOÎTÉS
EN SÉPARANT BIEN LES MATIÈRES.

PAS RECYCLABLE

RECYCLABLE



EMBOÎTÉS



EN VRAC

PAS RECYCLABLE



DANS UN SAC



PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.PAYS-SARREBOURG.FR

Pôle Déchets



Souvenirs d'une vie n°5

par Paul Fillinger

Les travaux consacrés aux récoltes rendaient la vie des campagnards particulièrement pénible. Dans mes jeunes années la coupe du foin, du regain ou des céréales se faisait exclusivement à la faux. C'était un travail qui sollicitait énormément les muscles mais les faucheurs de l'époque étaient très habiles dans le maniement de la faux, car ils étaient passés maîtres dans l'affûtage et l'aiguïsage.



Les petites gens qui ne possédaient pas de charrette fauchaient leurs prés eux-mêmes.

Les paysans aisés qui aidaient les petites gens pour la rentrée des récoltes faisaient appel pour la fenaison à titre de compensation à leurs « journaliers », ainsi qu'on les dénommait alors.

Souvent on pouvait voir 6 à 10 faucheurs, l'un derrière l'autre dans les prés, maniant leurs faux en parfaite harmonie.

C'est tôt le matin, dès 2 ou 3 heures, qu'on se mettait en route, parce que le foin se coupait bien mieux dans la rosée. Des paysans adroits et robustes étaient capables de faucher ainsi 30 ou 40 ares en une matinée.

Exceptionnellement il y avait aussi des faucheurs moins doués, de soi-disant « faucheurs de rosée » (Taumäher), qui peinaient à faire 15 à 20 ares dans le même laps de temps. Avec un faucheur costaud en tête et un autre semblable en queue d'équipe (et c'était la règle dans l'optique d'un rendement optimal), certains de ces faucheurs de rosée intercalés se sentaient mal et prétextaient un besoin urgent à satisfaire simplement pour échapper au stress et pouvoir se reposer un peu.

